

Image not found or type unknown



mon employeur ne me fournit pas de travail a faire

Par **floflony**, le **04/11/2009** à **10:38**

je suis couvreur et depuis juin, le seul employé (l'ancien licencié pour faute) mon employeur n'a pas de travail à me faire faire. je dois rester dans l'entreprise à attendre ma fin de journée, à me tourner les pouces... (quelques petits travaux certains jours).

ai-je des droits? a-t-il des obligations?

ça ne peut durer comme ça mais y'ayant un bébé je ne peux me permettre de démissionner merci d'avance

Ps nous sommes un peu en guerre lui et moi.